



# PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

## COMITE DE DIRECTION

**PV N° 6 – du 15/12/2025**

**Présidence :** Patrick BEL ABBES

**Présents :** Sophie CHARRUET, Thierry BALLAND, Guillaume DOMINICI, , Thierry BERLAND, Patrick GRECO, Joël GRISONI, Mehdi AABID, Saddik AIT YAYHA, Olivier AMOUREUX Jean-Maurice VALET Sophie SIBON

**Excusés :** David LUCHARD, Emmanuelle LATIL, Franck SCOLA, Christophe BELLARD, Sandrine ESPERON, Nadine MARGARIT, Grégory LA CARIA, Julien MARTELLINI

**Assistant :** Sylvie POIGNET-TESTU Directrice, Nadège OLIVIER Secrétaire, Fabienne YAGOUBI Secrétaire, Lisa PAULEAU CTD DAP, Laurent ABRACHY CTD DAP, Marc CHIRON représentant de la CDA

### MODALITES DE RE COURS

1. Dans le cadre de l'article 188, les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel par **toutepersonne directement intéressée** dans un délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard le **22** du mois). Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique avec accusé de réception) ;
- soit le jour de la publication de la décision **sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs** ; Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel (**pour toutes les épreuves de coupes (seniors et jeunes)**) l'appel doit être introduit dans les **QUARANTE HUIT HEURES**). L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyée d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Les décision prises en 2<sup>ème</sup> instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptible d'appel en 3<sup>ème</sup> et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus. Conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la FFF, seront imputés au club appelant dont la responsabilité et/ou celle d'un de ses licenciés est reconnue, même partiellement.

Le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes officielles ou non, dont l'audition est Jugée utile,

### ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 18H10, Le Président, Patrick BEL ABBES souhaite la bienvenue aux présents.

Le Comité de Direction approuve les PV du CD du 13 octobre 2025



# PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

## Informations du Président

Le Président, Patrick BEL ABBES fait part des courriers reçus :

MVR : candidature pour les Finales Futsal, lu et noté

Mairie d'Aiglun : invitation pour l'inauguration du nouveau terrain synthétique, remerciements

EPM : invitation à l'Assemblée Générale du club, lu et noté

Le Président, propose de rendre hommage à Mohamed MEGHEDMI, Mami, en nommant la Coupe des Alpes FUTSAL « Mami », le Comité donne son accord.

Le Président informe les membres présents que la FFF a doté le District de 3 caméras individuelles. Un règlement est proposé et accepté à l'unanimité, il est inséré dans les Règlements du District, conformément à la circulaire de la FFF et conformément aux recommandations de la CNIL et entre en vigueur ce jour. Ce dispositif sera utilisé sur les rencontres à surveiller. Rémi DELMOTTE, CTDA a la charge du suivi et du traitement des données, il est le référent auprès de la FFF.

Le Président informe qu'une réunion avec les présidents des Commissions est prévue le 19 janvier 2026 à 18H au District, la présence de tous les présidents est souhaitée.

## Informations générales

Sylvie POIGNET-TESTU, Directrice, fait le point sur le suivi des finances, sur les demandes de subventions à venir.

Ensuite, elle propose qu'une charte de neutralité, de confidentialité et de déontologie soit signée par les bénévoles ayant accès aux données issue des logiciels de la FFF, accord du CD.

Pour terminer, Sylvie POIGNET-TESTU, fait un retour sur la réunion trimestrielle sur l'action Foot en Marchant, le District des Alpes fait parti des 4 District retenus pour cette opération. Thomas GALVEZ a la charge de cette action.

## Tour des Commissions

CSR : Jean-Maurice VALET, propose que les dispositions financières soient revues car la commission a été confronté à des difficultés vis-à-vis des libellés, le Comité de Direction donne son accord pour les modifications (voir dispositions financières corrigées sur le site du District)

CDA : Marc CHIRON fait le point sur la dernière FIA (5 candidats ont été reçus), une FIA est prévue pendant les vacances de février. Il fait part de sa déception, aucun arbitre n'a réussi les tests de rattrapage.

Commission des Coupes et Championnats Séniors : Mehdi AABIB annonce que tous les matchs en retards sont programmés.



# PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

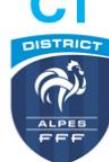
Commission des Terrains et Equipements : Guillaume DOMINICI fait un point sur les terrains à classer.

Commission Technique : les candidatures des membres de la Commission, répartis en 3 groupes sont validées :

## ACTIONS FOOT / EDUCATIFS

- 1 – ROCHAT Seb
- 2 – PIONNIER Fred
- 3 – PACOTTE Etienne
- 4 – LETESSIER Gérard
- 5 – LEGAY Mathys
- 6 – CHABERT Daniel
- 7 – PELLETIER Michel
- 8 – CHARRUET Sophie
- 9 – SICARD Jo
- 10 – SANCHEZ Yoann
- 11 – DEBON Cédric
- 12 – ELAHIAR Nassera

## CT



## FOOT A L'ECOLE

- 1 - PIONNIER Fred
- 2 - BOUSSIOUT Mathis
- 3 - SANCHEZ Yoann
- 4 - DEBON Cedric

## CPS

- 1 – SANCHEZ Yoann
- 2 – BERLAND Thierry
- 3 - UGNETTO Christian
- 4 – LETESSIER Gérard
- 5 – BOSSE Denis
- 6 – PONS Julien
- 7 – KABA Cheik
- 8 – BENAISSE Kader
- 9 – ROCHAT Sébastien
- 10 – PANAIAS Clarisse
- 11 – PACOTTE Etienne
- 12 – GOTTELAND Swen
- 13 – FREMEAUX Rudy
- 14 – ROMEO Fabrizio
- 15 – HAMMAN Greg
- 16 – LEONETTI Yann
- 17 – SIBON Jérôme
- 18 – SAAFI Nizar
- 19 – EZQUERRA Christophe

La séance est levée à 20 heures

Prochaine réunion sur convocation

Le Président  
Patrick BEL ABBES

Le Secrétaire Général  
Thierry BALLAND